

3



# Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,  
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Bev Harrison

**le jeudi 8 décembre 2005**

Troisième session de la 55<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



le jeudi 8 décembre 2005

13 h

Prière.

Il est unanimement convenu que les projets de loi inscrits au *Feuilleton et Avis* en vue de la deuxième lecture soient reportés au prochain jour de séance.

---

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Stiles, appuyé par M. Williams, dont voici le texte :

Fredericton (N.-B.)  
le 6 décembre 2005

À Son Honneur,  
l'honorable Herménégilde Chiasson,  
lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Après un certain laps de temps, M. S. Graham, appuyé par M. Lamrock, propose l'amendement suivant :

#### AMENDEMENT

que la motion d'adresse en réponse au discours du trône soit amendée par la suppression du point après le mot « diligentes » et par l'ajout de ce qui suit :

, et nous exhortons en outre les conseillers de Votre Honneur à considérer l'inclusion des mesures suivantes, telles que proposées par le chef de l'opposition :

- D'ici le 1<sup>er</sup> février 2006, le gouvernement annoncera des **cibles quantifiables d'approvisionnement en bois.**

- Le budget de 2006-2007 comprendra des **crédits d'impôt à l'investissement** qui permettront l'amortissement accéléré des dépenses d'investissement dans les usines.
- D'ici le 31 mars 2006, le gouvernement aura en place une **nouvelle procédure qui protège les écoles rurales** et édictera des mesures législatives permettant des écoles communautaires.
- D'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2006, le gouvernement **établira des lignes directrices visant à assurer 150 minutes d'éducation physique par semaine** pour tous les élèves d'école élémentaire au Nouveau-Brunswick.
- D'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2006, il y aura une **nouvelle formule de financement des bibliothèques scolaires** qui leur permettra de respecter les niveaux de dotation en personnel et de ressources établis dans la *Loi sur le droit de lire*.
- Dans les 30 jours de la réception du rapport de la commission MacKay, le gouvernement annoncera une **nouvelle formule de financement des conseils d'éducation de district**.
- D'ici le 30 avril 2006, le gouvernement annoncera une **stratégie de développement économique rural**.
- D'ici le 15 mai 2006, le gouvernement annoncera une **stratégie relative au tourisme et aux arts ruraux** visant à garder les jeunes et nouveaux artistes dans leurs collectivités.
- D'ici le 31 mai 2006, le gouvernement déposera des mesures législatives qui établiront des **cibles claires de développement d'énergie de remplacement et établiront des emplacements de recherche et de développement pour la recherche et la production liées à l'énergie de remplacement**.
- D'ici le 31 mai 2006, le gouvernement travaillera avec la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick pour financer **l'infrastructure de recherche en énergie de remplacement et la recherche par des étudiants diplômés** dans nos universités.
- D'ici le 31 mai 2006, le gouvernement présentera un plan comportant des cibles et un calendrier clairs pour la mise en oeuvre de mesures de gestion axée sur la demande, y compris des **économies en fonction de l'heure de la journée**.
- D'ici le 31 mars 2006, le gouvernement annoncera un plan visant des **coûts énergétiques stables** pour les industries du Nouveau-Brunswick.
- D'ici le 15 janvier 2006, le gouvernement annoncera un **plan à long terme pour aider les familles néo-brunswickoises ayant un revenu de travail** à affronter le coût croissant de l'électricité et du chauffage domestique.
- Dans le prochain budget, votre gouvernement prévoira une mesure législative visant un nouveau **crédit d'impôt pour les investisseurs providentiels** dans les compagnies de l'industrie du savoir.
- Ce budget prévoira aussi un **amortissement plus généreux du matériel de télécommunications**.
- D'ici le 30 juin 2006, le gouvernement élaborera pour le Nouveau-Brunswick une **stratégie d'investissements en innovation** comportant

**des cibles législatives claires** pour la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick.

- Dans le prochain budget de capital, le gouvernement prévoira **des étapes et échéanciers clairs pour l'amélioration des routes 8, 11 et 17.**
- D'ici le 28 février 2006, une **proposition écrite demandant un financement fédéral accéléré** sera envoyée au ministre fédéral des Transports.
- D'ici le 30 avril 2006, le gouvernement établira un **bureau de recrutement et de maintien d'étudiants étrangers.**
- D'ici le 30 juin 2006, le gouvernement édictera des mesures législatives établissant **un processus pour reconnaître les diplômes, les compétences et la formation qui ont été acquis à l'étranger par des néo-Canadiens.**
- Le gouvernement créera chaque **nouvel espace pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick** qu'il nous faut créer, selon le plan de prospérité, dans les collèges communautaires.
- D'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2006, votre gouvernement procédera à un examen indépendant de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail.
- D'ici le 1<sup>er</sup> février 2006, le gouvernement annoncera nos **plans relativement aux nouveaux fonds fédéraux pour la garde des jeunes enfants**, pour s'assurer que notre première priorité est l'élimination, pour les parents du Nouveau-Brunswick, des listes d'attentes pour des services de garde des jeunes enfants qui sont de qualité et sont axés sur le développement.
- D'ici le 1<sup>er</sup> février 2006, le gouvernement présentera un calendrier, un budget et des lignes directrices claires relativement au programme visant à préparer à l'école les enfants de la prématernelle.
- D'ici le 31 décembre 2005, le gouvernement présentera des points de référence pour montrer que nous avons **réduit les temps d'attente pour la chirurgie et autres services critiques.**
- D'ici le 1<sup>er</sup> avril 2006, le gouvernement présentera une stratégie des soins de personnes ayant un **état chronique.**
- D'ici le 15 avril 2006, le gouvernement annoncera, **pour les soins en foyers de soins, une nouvelle formule axée sur le revenu, non pas l'actif.**
- D'ici le 30 juin 2006, le gouvernement annoncera de **nouvelles lignes directrices pour le soutien à domicile** à l'intention des parents vieillissants qui ont des enfants adultes handicapés.
- Le gouvernement versera une contribution égale à tout financement fédéral pour le **nettoyage du havre de Saint John.**
- Le gouvernement versera une contribution égale à tout financement fédéral pour le **nettoyage de la rivière Petitcodiac.**
- Le gouvernement s'engage en outre à ce que les **mesures relatives aux sites urbains contaminés** qui ont été promises seront prises d'ici le 31 mai 2006.

Après avoir rappelé les parlementaires à l'ordre, le président de la Chambre demande d'être dispensé de donner lecture de l'amendement proposé, dispense qui est accordée. Le débat est ajourné sur la motion de l'hon. M<sup>me</sup> Dubé.

---

La séance est levée à 14 h 5.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère des Services familiaux et communautaires pour 2004-2005	(7 décembre 2005);
rapport annuel du ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick pour 2004-2005	(7 décembre 2005);
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, <i>R&amp;D Funding in Atlantic Universities : November 2005</i>	(7 décembre 2005).